



---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : AVENANT N°2 AU MARCHÉ DE  
CREATION, REALISATION ET INSTALLATION  
D'UNE OEUVRE D'ART A VOCATION  
D'OMBRIERE SUR LE COURS MARIGNY A  
VINCENNES**

**DÉCISION N° DM-20-117  
EN DATE DU 11 JUIN 2020**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick VOISIN, adjointe au maire ;

**VU** la décision AU 19-239 en date du 29 juin 2019 de signer le marché de création, réalisation et installation d'une œuvre d'art à vocation d'ombrière sur le cours Marigny à Vincennes, avec le groupement solidaire de Monsieur VALERO Damien et de Monsieur TESSIER Sébastien (notifié le 5 juillet 2019) ;

**VU** la décision AU 19-332 en date 10 septembre 2019 de signer un avenant n°1 au marché de création, réalisation et installation d'une œuvre d'art à vocation d'ombrière sur le cours Marigny à Vincennes, avec le groupement solidaire de Monsieur VALERO Damien et de Monsieur TESSIER Sébastien (notifié le 20 septembre 2019)

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de modifier la prestation de sous-traitance relative à la livraison/pose des œuvres et d'en préciser les incidences en termes de prix du marché et de calendrier ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec Monsieur VALERO Damien, domicilié 12 avenue Franklin Roosevelt – 94300 Vincennes, mandataire du groupement solidaire formé avec Monsieur TESSIER Sébastien, cotraitant, l'avenant n°2 au marché de création, réalisation et installation d'une œuvre d'art à vocation d'ombrière sur le cours Marigny à Vincennes.

Le montant en euros hors taxe de la solution de base est de 122 942,97 €

Le montant en euros toutes taxes comprises du marché s'élève à 141 694,97 €.

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

***Signé***

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20200611-lmc1H7387H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 11/06/2020  
Date de Publication : 11/06/2020